

HISTORIQUE DE MÉDUSE

Dénomination sociale:

Méduse, coopérative de producteurs et de diffuseurs artistiques, culturels et communautaires¹

Noms d'usage :

Méduse

Coopérative Méduse

Statut juridique :

Coopérative sans but lucratif²

Objet :

Exploiter une entreprise dans le but de fournir à ses membres des locaux et des services aptes à promouvoir l'inter-coopération et des échanges mutuellement avantageux entre les membres dans le domaine des arts et de la culture.³

*« (...) De part sa constitution, Méduse est définie comme une entreprise dont le but est de fournir à ses membres des locaux (le complexe) et des services aptes à promouvoir l'inter-coopération et des échanges mutuellement avantageux entre les membres dans le domaine des arts et de la culture (le mythe). (...) conformément à la nature d'une coopérative, il est stipulé que les membres assument collectivement leurs responsabilités de copropriétaires et d'usagers, mais tout en conservant leur propre identité et autonomie d'organisme, ainsi que leur liberté éditoriale et philosophique.(...) Méduse a un rôle de représentation dans le cas des objets communs, de facilitateur (en regard du mythe) et de gestionnaire (de l'immeuble). Méduse est un effort de rationalisation des ressources humaines et matérielles, un mécanisme organisationnel exceptionnel qui cherche à donner une pleine ampleur au dynamisme de ses membres. Voilà la vraie nature de cette organisation et, dit-on, un modèle unique en son genre ».*⁴

Mission :

Offrir à ses membres voués aux arts actuels un lieu de vie coopératif unique et stimulant pour la création, la production et la diffusion artistiques, et assurer son rayonnement auprès de la population et du milieu artistique.

¹ Formulaire *Statuts de constitution d'une coopérative*. Le choix du nom : suite à une proposition de Gaëtan Gosselin, alors président du conseil d'administration de la coopérative et directeur général du Centre VU, le nom « Méduse », qui fait référence à la mythologie grecque où le mythe (ou la métaphore) de la Méduse est un véhicule d'images très puissantes, a été choisi. *Origine de l'appellation Méduse*, anonyme, non daté.

² Les discussions entourant la forme juridique auront pris plus d'un an et demi avant de faire consensus.

³ Formulaire *Statuts de constitution d'une coopérative*.

⁴ Le mythe, l'état du mythe, Pierre-André Arcand, non daté.

Les dates clés :

1989

Premières discussions des centres d'artistes de la région de Québec sur les moyens de conjuguer leurs intérêts collectifs. L'enjeu premier commun étant le logement (précarité et poids de l'exploitation immobilière), puis les services et les équipements.

1991 à 1993

Dépôt du projet et obtention de la réponse des partenaires publics : ministère du Patrimoine Canadien, ministère de la Culture et la Ville de Québec.

Les politiciens au pouvoir étaient :

Ministre du Patrimoine Canadien : Michel Dupuy

Ministre de la Culture : Louise Beaudouin

Maire de la Ville de Québec : Jean-Paul L'Allier

Le financement d'un peu plus de 10 millions s'est divisé comme suit :

Entente entre le ministère de la Culture et la Ville de Québec : 1,900 000 \$

Ministère de la Culture : 2,500 000 \$

Ville de Québec (mise de fonds sur les terrains et bâtiments) : 1,985 000 \$

Ministère du Patrimoine Canadien : 3,150 000\$

Les organismes membres de la coopérative : 510 000 \$

Gaz métropolitain : 35 000\$⁵

1994 à 1995

Cession des terrains et des bâtiments, qui appartiennent à la municipalité, via un contrat d'emphytéose d'une durée de 30 ans (jusqu'en 2024)

Après 20 mois de travaux les 9 bâtiments⁶ de la pointe de la côte d'Abraham dévoilent leur nouveau visage au public les 14 et 15 octobre 1995 (dates de l'inauguration)

11 organismes en arts médiatiques, arts visuels et arts multidisciplinaires en deviennent membres dont 7 centres d'artistes : Avatar, Les Productions Recto Verso, VU, Engramme, Obscure, la Bande Vidéo, l'Œil de Poisson. Les 4 autres organismes sans but lucratif sont : Arbo Cyber théâtre (?), PluraMuses, Radio Basse-Ville et Spirafilm.

⁵ On estime à près à 2 millions les frais encourus avant la phase de réalisation et investis par les groupes.

⁶ La surface totale de l'édifice est de 64 000 pieds carrés dont 52 000 pieds carrés (4 831 mètres carrés) d'espaces communs et locatifs.

L'œuvre du 1%, *Les cônes d'Abraham* de Denis Farley et Pierre Fournier, surplombe l'édifice majestueusement

*« Ce projet novateur ne ressemblerait ni aux maisons de la culture, ni aux centres d'interprétation, ni aux musées, ni à la simple salle de spectacle, mais correspondrait à un centre de services spécialisés et complémentaires, capable de jumeler la résidence et la production d'artistes professionnels, la formation et l'accès à des équipements recherchés par une clientèle variée, la tenue d'activités artistiques continues et d'évènements spéciaux »*⁷

1997

Méduse assure la gestion de la Salle Multi

Méduse délègue sa gestion immobilière à la FRECHAQC

Les organismes Arbo Cyber et PluraMuses quittent la coopérative

La SODART installe son siège social pour 3 ans à Méduse

1998

Début des échanges internationaux en ce qui a trait à l'accueil en résidence dans le Studio international (échanges en partenariat avec Pépinières européennes pour jeunes artistes et la Finnish Artists' Studio Foundation)

1999

Investissement majeur pour l'achat d'équipements spécialisés

Arrivée de L'Atelier de la mezzanine et d'Antitube au sein de la coopérative

2000

La gestion de la Salle Multi et du Studio d'Essai est opérée par Les Productions Recto-Verso

2002

Accueil de l'assemblée générale de l'Alliance Canadienne de la vidéo et du cinéma indépendant

⁷ *Le groupe Méduse*, cahier A, anonyme, novembre 1991.

Autres sources : *Méduse, coopérative de producteurs et diffuseurs artistiques et culturels*, Gilles Arteau et Jocelyn Robert d'après un texte de Gilles Arteau et Marielle Champagne, non daté. *Le projet Méduse : origine et développement*, communication de M. Gilles Arteau prononcée lors d'une visite d'étudiants du Cégep de Limoilou, 23 novembre 1995.

2004

Obtention d'une exemption de taxes foncières (municipales et scolaires) jusqu'en 2013

2005

L'évènement *Assemblages* souligne les 10 ans de la coopérative. Une publication est éditée et un nouveau logo voit le jour

2007

Investissement majeur pour le maintien des actifs (immobilisations et équipements)

Début de l'échange artistique avec le Pays de Gaulle (résidence)

2009

Après plus de 10 ans d'exploitation de l'espace de restauration de la coopérative, L'Abraham-Martin arrête ses activités

2012

Méduse supporte l'implantation d'une coopérative de solidarité pour l'exploitation de l'espace de restauration (Tiers Temps)

2013

Arrivée de Manif d'art au sein de la coopérative

2014

Renouveau de l'exemption de taxes municipales

Mise en place des *Matinées Méduse*, des visites guidées offertes gratuitement au grand public

2015

Reprise des activités de l'espace de restauration par l'entreprise Fastoche

Prolongation du contrat d'emphytéose jusqu'en 2044

Obtention d'un accord de principe pour la réalisation d'un projet de maintien d'actifs et d'acquisition d'équipements spécialisés (MCC)

Les 20 ans de la coopérative sont soulignés par l'accueil de l'assemblée générale du RCAAQ, la création d'une nouvelle identité visuelle, la réalisation de capsules vidéo et d'une nouvelle banque d'images ainsi que l'évènement *Effet Papillon*

2016

La coopérative accueille l'assemblée générale de l'AAMI-IMAA en juin 2016

Réalisation d'un projet de médiation culturelle dans les six (6) arrondissements de la Ville de Québec (*Connexion / Déconnexion*)

2017

Adoption d'une mission et d'une vision

Réalisation et lancement de la publication soulignant les 20 ans de résidences croisées entre le Québec et la Finlande

Réalisation d'un projet de médiation culturelle dans les quatre (4) écoles secondaires de l'arrondissement La Cité-Limoilou (*MéduseLab*)

2018

Adoption d'une planification stratégique pour 2018-2021

Officialisation du financement du projet de maintien d'actifs et d'acquisition d'équipements spécialisés par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec